

**Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq
Mairie de Vendrest**

**Compte Rendu du Conseil Municipal du
lundi 22 octobre 2018**

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie de Vendrest le **22 octobre 2018 à 20 heures 30**, sous la présidence de **Francis CHESNÉ**.

PRÉSENTS : Francis CHESNÉ, Jean-Denis LIMOSIN, Céline FELICETTI-LIMOSIN, Micheline BENOIT, Benjamin THURET, Francis ISTE.

REPRÉSENTÉS : Delphine LAQUAY par Micheline BENOIT, Christian DUGUÉ par Francis CHESNÉ.

EXCUSÉ : Ludovic MICHON, Carmen LEMONNIER, Philippe BASILE

ABSENTS : Martial FRET.

ORDRE DU JOUR

La réunion du Conseil Municipal du mercredi 17 octobre 2018 n'ayant pas eu lieu faute de quorum, en application de l'article. L.2121-17 du CGCT.

Une nouvelle réunion du Conseil Municipal est prévue le **lundi 22 octobre 2018**, afin de délibérer sur le même ordre du jour.

- 1) Approbation du compte rendu du 04 septembre 2018
- 2) Délibération
 - ◆ Bail de chasse
- 3) Informations et questions d'actualité.

Secrétaire de séance : *Francis ISTE*

1°) Approbation du compte rendu du 04 septembre 2018.

Monsieur le Maire fait lecture du compte rendu, il invite le Conseil à se prononcer sur celui-ci.

Le compte rendu est soumis au vote.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2°) Délibérations.

Bail de chasse

La réunion du Conseil Municipal du mercredi 17 octobre 2018 n'ayant pas eu lieu faute de quorum, en application de l'article. L2121-17 du CGCT. Celle-ci a été reportée le 22 octobre 2018.

Le bail de chasse étant arrivé à terme, une publication pour l'adjudication de la chasse communale Vendrest / Dhuisy a été publiée sur le journal "la Marne et Horizon" le 01 août 2018, affiché officiellement le même jour, pour une adjudication le 1er septembre à 11h00.

La commission s'est réunie le 01 septembre à 11h00 pour l'ouverture des plis, une seule offre a été déposée.

Après ouverture de cette offre, la société de chasse et de tir de Saint-Christophe réunissant les conditions du cahier des charges a été retenue pour le montant annuel de 10 000€ (dont 2/3 pour Vendrest – 1/3 pour la commune de Dhuisy) et pour une durée de 9 ans.

Le Maire signale qu'en accord avec la Mairie de Dhuisy le bail sera signé à la fin du mois d'octobre 2018, dans l'attente de papiers complémentaires demandés au Président du futur bail. Il signale que les membres de la commission des bois des deux communes seront conviés à la signature de ce bail.

Le Maire demande au Conseil l'autorisation de signer le bail avec la « Société de Chasse et de Tir Saint-Christophe ».

**Adopté à l'unanimité
des membres présents ou représentés**

3°) Informations et questions d'actualité.

- Repas d'Automne

Le repas d'Automne aura lieu à la salle du Moulin à Vent et cette année la date retenue est le **samedi 17 novembre 2018.**

La gratuité est toujours assurée pour les anciens à compter de 65 ans.

Pour les personnes habitant la commune désirant participer à ce repas la commune prend en charge 10 € par adulte, 20 € pour les adolescents à partir de 13 ans et prends en charge la totalité du repas pour les enfants jusqu'à 12 ans.

- Distribution du Colis des Anciens

Une date a été arrêtée par le Conseil Municipal le mardi 18 décembre 2018. Monsieur le Maire et 3 Conseillers commenceront la distribution à partir de 09 h 00.

- Arbre de Noël

Monsieur le Maire rappelle que cette année l'arbre de Noël et la distribution des cadeaux par le père Noël sera le **samedi 15 décembre à la salle du Moulin à Vent** (salle des fêtes).

Céline **FELICETTI-LIMOSIN** demande si cette année il y aura un spectacle pour les enfants Monsieur le Maire lui demande si elle connaissait une adresse, elle lui propose le Royal BOUI BOUI à la Ferté-sous-Jouarre Monsieur le Maire répond nous allons prendre contact pour une demande de devis et voir si disponible à cette date.

- Cérémonie du 11 novembre 2018

Monsieur le Maire informe les Conseillers que la cérémonie de la commémoration du centenaire de l'armistice commencera à 11h45 par une absoute, la chorale de Bernard Mesnil assurera les sonneries et l'exécution des hymnes, la Marseillaise entonnée par les élèves de l'école de Vendrest et Chaton.

- Dissolution de l'Amicale de Chaton.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que nous avons récupéré la salle de Chaton le samedi 06 octobre 2018.

Céline **FELICETTI-LIMOSIN** propose de louer la salle pour un nombre de participants de 30 à 40 personnes pour ne pas que cette salle s'abime.

Monsieur le Maire répond que nous ne pouvons pas la louer maintenant que des travaux sont nécessaires, pour une mise aux normes, achat de mobilier (tables, chaises, frigo etc....).

Céline **FELICETTI-LIMOSIN** demande s'il est possible de demander des devis avant le vote du budget 2019.

Monsieur le Maire répond que nous ferons le nécessaire.

- Travaux sur la commune

Monsieur le Maire informe les Conseillers qu'une coupure de courant aura lieu le 15 novembre prochain sur la commune de Vendrest pour le renforcement du réseau électrique de 8h30 à 12h30.

- rue des Ecoles jusqu'à la rue du Moulin à Vent IIème phase

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la rue des Ecoles jusqu'à la rue du Moulin à Vent a été entièrement refaite par la société Eiffage, il reste à finaliser certains trottoirs après l'intervention de ENEDIS à la date du 15 novembre 2018.

Monsieur le Maire informe les Conseil Municipal que des panneaux de signalisation 30km/h "**PENSEZ A NOUS**" ont été installés sur Vendrest et Chaton.

Un marquage au sol a été réalisé à Chaton pour la sécurité de nos enfants.

- Vœux du Maire

La date du samedi 26 janvier 2019 a été retenue

4°) Question orales

Francis **ISTE** fait savoir qu'une habitante à Rademont lui a demandé de couper l'herbe sur le trottoir et demande pour tailler les arbres au lavoir dans le rû.

Enfin elle précise également qu'il y a un lampadaire ou le carreau devrait être nettoyé.

Céline **FELICETTI-LIMOSIN** demande s'il y aura de nouvelles décorations de Noël.

Monsieur le Maire répond que non pas cette année, précise que nous devons bénéficier d'une subvention de la DETR dans le cadre des travaux pour l'aménagement et mise en accessibilité de la rue des Ecoles jusqu'au stade IIème tranche. Celle-ci est reportée.

- Rue de la Julienne

Monsieur le Maire a proposé de mettre un stop à l'angle de la rue de la recette et de la rue de la Julienne, les Conseillers ne s'étant pas prononcé la discussion est reportée à une date ultérieure.

Céline **FELICETTI-LIMOSIN** demande à qui appartient le trottoir coté porche de l'ancienne ferme où il y a les contreforts au niveau du 5 rue de la Julienne, et propose de mettre en stationnement interdit en face.

Monsieur le Maire répond qu'il va se renseigner.

L'ordre du jour étant épuisé.

Chaque Conseillers s'étant exprimé ou ayant pu le faire.

La séance est levée à 21h27.